

Les fusillés de la Cascade du bois de Boulogne

16 août 1944



MAIRIE DE PARIS

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION**

CONTACTS

**PARIS
INFOS
MAIRIE**

08 2000 75 75
0,15€ LA MINUTE
www.paris.fr

Guy Krivopisco Conservateur du Musée de la Résistance nationale à Champigny
Axel Porin Professeur d'histoire au collège Jorissen de Drancy

MAIRIE DE PARIS 



Préface

Ils étaient 35.

*35 jeunes membres des Francs Tireurs Partisans,
des Jeunesses Chrétiennes Combattantes, venus de Paris,
Chelles ou Montfermeil, combattants de la liberté et de l'espoir.
Ils sont tombés dans un guet-apens, massacrés par les Allemands
et leurs complices, le 16 août 1944, au pied de la cascade
du Bois de Boulogne. Entrés par la grande porte dans l'Histoire,
ils ont fait don de leur vie à Paris, à sa liberté et à son honneur.
Emouvante, instructive, pédagogique, cette brochure est dédiée
à la mémoire de ces héros du XXème siècle, qui firent
les choix les plus nobles quand d'autres bafouaient
les valeurs fondamentales de l'humanité.*

*Aujourd'hui, Paris salue avec reconnaissance leur sacrifice
et leur courage, imprégnés des mots si justes de Paul Eluard :
« la douceur d'être en vie, la douleur de savoir que nos frères
sont morts pour que nous vivions libres ».*

Bertrand Delanoë
Maire de Paris

Derniers crimes avant la Libération

Un 16 août tragique

p. 4 à 11

Organisation de résistance

p. 12 à 13

Biographie des fusillés

p. 14 à 19

Autres crimes à Paris et en banlieue

p. 20 à 21

Un 16 août tragique

«Le devoir de chaque Français, le devoir de chaque Française, est de lutter activement par tous les moyens en son pouvoir à la fois contre l'ennemi lui-même et contre les gens de Vichy qui sont les complices de l'ennemi. (...) La libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale.»⁽¹⁾, déclare le général de Gaulle à la radio de Londres, le 18 avril 1942.

Paris, veille de l'insurrection

La formule est largement popularisée par toute la presse clandestine. La Résistance en démontre la validité à l'automne 1943 en Corse, et en fait le fondement des objectifs immédiats du programme du Conseil national de la Résistance (CNR). Dès les lendemains du débarquement pour l'immense majorité des Français, en premier lieu des Parisiens, *la bataille alliée de France est aussi la bataille de la France*⁽²⁾. En dépit des risques, à l'appel du CNR et du Comité parisien de la Libération (CPL), ils sont des dizaines de milliers à le signifier ouvertement le 14 juillet 1944. Les trois couleurs sont partout et, des foules nombreuses défilent dans les rues de la capitale et en banlieue en chantant *La Marseillaise*. Signe des temps, la police, pour la première fois, n'intervient pas. Les nouvelles du débarquement en Provence (15 août), l'arrivée des forces alliées et de la 2^e DB aux portes de l'Île-de-France - Orléans est libérée le 16 août - gonflent un peu plus les espoirs d'une libération proche.

Devant cette situation, la Résistance peut recourir à la lutte ouverte et généralisée. Sous la conduite de ses organes dirigeants s'amorce une montée lente puis accélérée vers l'Insurrection, dans une imbrication étroite d'actions militaires et civiles. À l'appel de la CGT clandestine le 10 août, les cheminots se mettent en grève générale. Ils sont suivis par d'autres corporations : métallurgie, postes et télécommunications, etc. De leur côté, les gendarmes entrent dans le mouvement le

⁽¹⁾ Charles de Gaulle, discours prononcé à la radio de Londres le 18 avril 1942, *Discours et messages*, tome 1, Pendant la guerre 1940-1946, p. 182, Plon, 1981.

⁽²⁾ Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, p. 559, Plon, 1989.

13 août et les policiers parisiens le 15 août. Le 18 août, dans un tel climat, la centrale syndicale clandestine peut lancer un mot d'ordre de grève générale insurrectionnelle. Le jour suivant, les autorités de la Résistance lancent l'appel à l'insurrection.

Face à un ennemi affaibli, mais qui conserve des forces importantes (20 000 hommes) et dont le nouveau commandant en chef, von Choltitz, s'affirme prêt à réprimer un soulèvement «*par tous les moyens et, si besoin, sans pitié*»⁽¹⁾, le manque d'armes se révèle dramatique⁽²⁾. Les groupes de résistants recherchent des armes et des munitions par tous les moyens, y compris parfois les plus imprudents.

À la recherche d'armes

Les groupes de Jeunes chrétiens combattants (JCC) désireux de participer au combat sont très actifs dans cette quête d'armes, en premier lieu le groupe de la paroisse Saint-Marcel dans le XIII^e arrondissement.

Partageant leur engagement et leur enthousiasme, l'abbé Borme de la Conférence Saint-Vincent de Paul du XIII^e met Jean Guérin, leur responsable, en relation avec «Jeanne»⁽³⁾, une de ses connaissances. Infirmière à la Croix-Rouge «Jeanne» est en contact avec un certain «Alexandre», membre d'un réseau de renseignement britannique.

Plusieurs rencontres ont lieu avec les chefs du réseau : «Charles Porel» (Karl Rehbein⁽⁴⁾, un agent de l'Abwehr infiltré) toujours accompagné d'une connaissance de «Jeanne» «Katherine» (Lydia Tscherswinka, son agent de liaison et sa maîtresse) ;

⁽¹⁾ Ordre du 19 août 1944.

⁽²⁾ Rol-Tanguy, commandant les FFI de l'Île-de-France, estime qu'en région parisienne seuls 1 750 combattants sont armés de fusils ou de revolvers, 600 à Paris. Qu'ils disposent de moins de cent fusil-mitrailleurs et d'aucune arme lourde.

⁽³⁾ «Jeanne» serait le pseudonyme de Sabine Zatlín, ancienne directrice du refuge pour enfants d'Izieu, qui est activement recherchée par les polices allemandes et françaises (Adam Rayski, op.cit).

⁽⁴⁾ Karl Rehbein, agent de l'Abwehr (service de renseignements de la Wehrmacht). Au service des troupes de Franco durant la guerre d'Espagne, il poursuit son travail de policier dans les camps d'internés du sud de la France, puis auprès des services de police allemande à Perpignan. Il est responsable, notamment, de mai à juillet 1944, de l'arrestation de nombreux cadres de l'Armée juive à Marseille, Toulouse et Paris.

Un 16 août tragique

leur chef dénommé «Capitaine»^[1]. Ils promettent des armes en abondance et rapidement.

Les JCC et «Jeanne» proposent à des amis membres d'autres organisations de résistance à Paris et en banlieue, Jeunes de l'organisation civile et militaire (OCMJ), Forces françaises de l'intérieur (FFI) et Francs-tireurs et partisans (FTP), de participer à la réception et au partage des armes.

Sans que les soupçons de ses camarades ne soient éveillés, le 7 août, Jean Guérin, est arrêté puis déporté. Certainement méfiant, il devenait dangereux aux yeux des faux agents anglais.

Une ultime réunion entre Guy Hemery, un des responsables de l'OCMJ à Paris, «Alexandre», le «Capitaine», «Charles Porel» et «Katherine» arrêtent le plan de remise des armes pour le 16 août.

Parallèlement, «Charles Porel» et le «Capitaine» entraînent dans la même opération, pour le même jour, un groupe de résistants FFI de Draveil.

La journée du 16 août

Le 16 août au matin, les trois groupes de résistants se rassemblent en trois lieux de rendez-vous distincts, proches de la Porte Maillot. Les JCC se regroupent rue Troyon qui relie l'avenue de Wagram à l'avenue Mac-Mahon ; les FFFTP, venus de Chelles et des environs, stationnent à l'angle de la rue Saint-Ferdinand et de la rue d'Armaillé ; l'équipe de l'OCMJ attend à l'angle de la rue Saint-Ferdinand et de l'avenue de la Grande-Armée.

Le groupe FFI-FTP de Chelles dirigé par le docteur Blanchet et Jacques Schlosser est venu à bord d'un camion de déménagement et d'une ambulance municipale conduite par Gabriel Verdier. Vers 10 heures, ils sont sur le lieu de rendez-vous et s'installent à la terrasse du café, Le Franc-Tireur^[2]. Ils attendent le contact et les consignes.

Rue Troyon, les JCC sont regroupés et s'impatientent. «Diane» (Michelle Boursier), responsable féminine nationale des Jeunes chrétiens combattants, qui les a rejoint en vélo part vers la Porte Maillot à la recherche du «Capitaine». Elle le retrouve en

compagnie de Guy Hemery et du groupe de l'OCMJ en difficulté, un pneu de leur camion vient de crever. Le «Capitaine» dit avoir trois camions à la Porte Maillot qu'il montre de la main, stationnés aux anciens arrêts Citroën, près de Luna Park (Porte Maillot côté Neuilly). L'heure avançant, il donne l'ordre aux uns et aux autres d'embarquer dans les dix minutes dans le premier de ses camions. «Diane» repart à bicyclette rue Troyon prévenir ses compagnons. Les JCC arrivent en même temps que ceux de l'OCMJ à bord de leur camion qui a été dépanné. Tous montent dans le camion du «Capitaine», après avoir laissé, sur ordre, leurs quelques armes dans le camion de l'OCMJ^[1]. Il est environ midi. Le camion part. Le «Capitaine» s'en va de son côté.

La suite de la reconstitution de cette journée pour les groupes de l'OCMJ et des JCC, nous l'empruntons au témoignage de Michelle Boursier «Diane» publié par l'historien Adam Rayski dans le numéro de *La lettre des résistants et déportés juifs* de septembre-octobre 2001 :

Guy Hemery devient le chef de «l'expédition» et, selon les instructions reçues ferme de l'intérieur le camion. Deux hommes inconnus sont à l'avant dont l'un conduit. Guy explique qu'il y aura deux arrêts. Au premier, personne ne doit bouger ni regarder. Au second seulement on se trouvera à destination. On roule environ cinq minutes. Le camion s'arrête. Il est visible par la fente du camion que l'on se trouve dans une large avenue d'où l'on aperçoit le Ballon des Ternes^[2]. Un terrain vague est situé sur la droite. Au bout de cinq minutes d'arrêt, on s'impatiente. Un jeune entrouvre la bâche et aperçoit des soldats allemands qui s'approchent : «Voici les Fridolins !» s'écrit-il effaré. Bizet recommande le silence.

Subitement des injonctions : «raus»... Coups de crosses dans les panneaux et mitrillades. (...) Une voix de l'extérieur dit en français : «Sautez». (...) Il y a plusieurs voitures allemandes disséminées dans l'avenue, un cordon d'une vingtaine d'Allemands (uniforme vert) tous armés. Deux agents de la Gestapo (uniforme marron, croix gammée rouge au brassard). Un Français en civil à l'allure débraillée, muni d'une mitrailleuse. Pas un passant (sans doute y a-t-il des barrages). Fouille générale : Diane est l'objet de brutalités et est jetée à terre (coups de poing et coups de pied). Les bras levés, tous réintègrent le camion sur injonction de la Gestapo et du Français qui montent eux aussi dans le camion. Ce sont les mêmes chauffeurs qui sont à l'avant.

^[1] Le «Capitaine», très certainement un certain Marcheret, gestapiste français cité par tous les témoins.

^[2] Le nom de ce café vient d'un monument à la gloire des Francs-Tireurs de la guerre de 1870 qui se trouvait à cette époque sur la petite place qui porte aujourd'hui le nom de Tristan-Bernard.

^[1] Le chauffeur du camion de l'OCMJ à qui le «Capitaine» a ordonné de garer le véhicule plus loin se rend compte du piège lors de la manœuvre et peut s'échapper.

^[2] Il s'agissait d'un monument représentant un ballon d'observation, en 1870, quand Paris était investie par l'armée prussienne ; aujourd'hui place du Général-Koenig, vers l'entrée de l'hôtel Concorde.

Un 16 août tragique

Il est midi et demi. On roule vers la rue des Saussaies⁽¹⁾. Dix minutes après environ, on est à destination. Le groupe, mains levées, descend du camion. On lui adjoint quelques hommes dans la même situation se trouvant dans la cour. Tous sont mis face au mur, mains levées. Deux Français en civil surveillent munis de matraques. Vers 2 h un officier installé dans la cour fait l'appel individuel et relève lui-même, à la machine, les renseignements d'identité. Pas d'interrogatoire sur l'expédition. Tous reviennent un à un au mur, les mains désormais sur la tête et resteront ainsi. À 20 h 30 environ, Diane est menée en cellule seule. Vers 22 h, un soldat la conduit dans un bureau : trois officiers s'y trouvent. On lui rend son sac. Elle est libérée. La cour qu'elle retransverse est vide. Un soldat lave le pavé ».

Nous ne possédons pas de témoignage équivalent concernant le groupe FFI-FTP de Chelles. Mais les recherches faites par les commissions d'enquête à la libération nous apprennent qu'ils furent conduits et faits prisonniers dans un garage de la rue d'Armaillé.

Quant au groupe FFI de Draveil, le brigadier Édouard Saunier⁽²⁾ chargé de l'enquête ouverte en octobre 1944, rapporte les faits de la façon suivante :

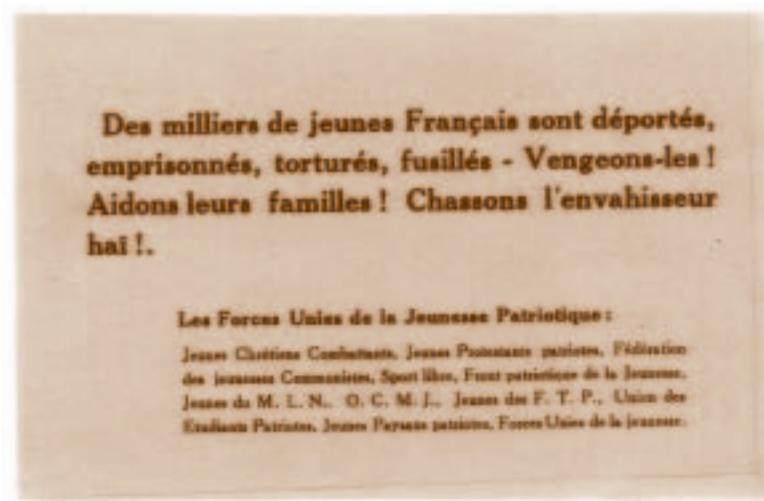
« Sur les dires des témoins, Benoit Beynet, concierge 14, rue Leroux et Mme Mirguet, concierge du 10, rue Léonard de Vinci, le camion arrive vers 15 heures dans la rue Leroux qu'il aborde en venant de la place Victor Hugo. Il s'arrête au carrefour Léonard de Vinci devant les grilles de l'immeuble au n° 14 rue Leroux. Il (le camion) a été aussitôt pris sous le feu croisé des revolvers et des mitraillettes des soldats allemands de la Kriegsmarine (occupant le n° 15, rue Leroux), de la Luftwaffe (occupant le n° 10, rue Leroux), de la LVF⁽³⁾ (occupant le n° 10 de la rue Léonard de Vinci), des SD (services de sécurité) et de la Gestapo (occupant le 31 bis avenue Foch et le 14 rue Leroux). La fusillade était très vive. Les éléments qui y participaient évalués à peu près à 150 étaient très excités. Dans leur surexcitation, ils tiraient au hasard, s'entremitraillant. »

⁽¹⁾ Rue des Saussaies, un des sièges des services de la Sipo-SD : Sipo-SD (Sicherheitspolizei, police de sécurité. Elle dépend directement du RSHA (Reichssicherheitshauptamt, Office principal sécurité du Reich) à Berlin. Elle coiffe les deux principales polices de l'État nazi : la Gestapo (Geheimstaatspolizei, police secrète d'État) et la Kripo (Kriminalpolizei, police criminelle). Installée dès le début de l'occupation allemande, la Sipo-SD prend en main l'ensemble des polices allemandes en France avec l'installation en France de Karl Oberg en mai 1942.

⁽²⁾ Témoignage reproduit dans le *Bulletin municipal de Draveil* n° 48 de janvier 1985. (Doc. FNDIRP).

⁽³⁾ Légion des volontaires français contre le bolchevisme. Elle combat aux côtés de la Wehrmacht sur le front de l'Est. La légion composée d'ultra de la collaboration est portée sur les fonds baptismaux par Pétain.

La Cascade du Bois de Boulogne⁽¹⁾



Papillon clandestin des Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP), 1944 (coll. MRN).

L'épilogue de cette journée se déroule dans la nuit du 16 au 17 août 1944, à la Cascade du Bois de Boulogne, un lieu conçu par Napoléon III pour la promenade et la détente.

En 1954, M. Lyos de Palmaro, résistant au sein du groupe des « Volontaires sans peur » apporte son témoignage sur la fin tragique des résistants⁽²⁾ :

« Au soir du 16 août bruit de mitrailleuse et explosions de grenades près de la Grande Cascade, secteur interdit et gardé par les SS allemands et la Wehrmacht. Le personnel du Bois chercha à se renseigner, il observe malgré la nuit. Le 17 août vers 6 h, la garde étant partie, des dispositions de reconnaissance et d'alerte sont rapidement prises. (...) Par la position des cadavres, Octave Michel, alors ingénieur à la Cascade du Bois de Boulogne, a pu reconstituer le drame.

Les 35 condamnés à mort transportés en camion de la rue d'Armaillé au Bois furent descendus de force. Une mitrailleuse les prend en enfilade à leur descente, les rangs successifs tombaient sur les cadavres des rangs les précédant. Les dernières victimes n'ayant pas de saut à effectuer furent fusillées debout. L'un des condamnés des premiers rangs se traîna à quelques mètres, les autres s'entassèrent selon le caractère plus ou moins foudroyant

⁽¹⁾ Durant toute l'occupation, le Bois de Boulogne est un secteur militaire interdit aux Parisiens, investi par des services de la Gestapo et de l'Abwehr.

⁽²⁾ Fonds Albert Ouzoulias, B. 13, coll. MRN-Champigny.

Un 16 août tragique

de la mort. En guise de «coup de grâce», trois grenades furent lancées sur le tas de victimes, mortes ou agonisantes. Nous avons en effet retrouvé trois manches de ces grenades. Certains cadavres étaient encore chauds le lendemain, ce qui prouve combien longue et douloureuse fut l'agonie de beaucoup d'entre ces malheureux. Nous n'avons trouvé aucuns papiers sur les victimes, ni pièces d'identité.»

Concernant les résistants du groupe de Draveil le rapport du brigadier Saunier précise : «Au cours de la fusillade sont tués : deux des hommes qui occupaient le camion. (...) En outre, un gendarme est blessé au genou. (...) Les cinq résistants survivants restés dans le camion sont conduits par un groupe de soldats allemands dans la cour du n° 6 rue Léonard de Vinci puis dans la cour de l'immeuble du n° 14 rue Leroux. Là, le gendarme blessé, qui marche difficilement, appuyé sur l'épaule de son camarade, s'écroule. Bousculé, frappé il est abattu au pied du premier arbre à droite en entrant. Pas de temps perdu pour les autres. Le deuxième gendarme est tué sur les trois marches, devant, la porte du pavillon des écuries à droite. Les trois civils sont fusillés devant les grandes portes des écuries.»

Le brigadier Saunier poursuit :

« Les exécutions ont été faites par une vingtaine d'individus environ, tant soldats du SD qu'individus appartenant à la Gestapo française, à l'aide de revolvers et de mitraillettes. Les agents de la Gestapo française se sont particulièrement acharnés sur les malheureuses victimes. Ils continuaient à tirer sans arrêt bien que celles-ci soient déjà mortes.»

Le garage du 65 rue Chardon-Lagache

Le 17 août 1944 au matin, les corps des résistants massacrés sont transférés dans le garage Biguet, 65 rue Chardon-Lagache, transformé en chapelle ardente. M. Lyos de Palmaro poursuit son récit :

«(...)Nous prîmes aussitôt la décision de les enlever. M. Michel s'en chargea. Il fallait agir rapidement et ne pas alerter l'attention de l'ennemi. M. Michel utilisa deux camions gazogène du dépôt des services du Bois de Boulogne et obtint des volontaires parmi ouvriers et gardes du Bois pour enlever et charger les corps des fusillés. Il s'enquit du lieu propice pour la mise en sécurité du funèbre chargement. Après des tentatives infructueuses, M. Michel songea au garage de la rue Chardon-Lagache, voisin de son poste à la Croix-Rouge française. Il en fit part au représentant de la Croix-Rouge et à moi-même. Après examen, le choix fut ratifié. Le commissaire de police du secteur consulta autorisa le dépôt. (...) Circulation dans Paris des deux gazogènes, les corps dissimulés sous une bâche.

M. Duforeit, alors commissaire de police de la Porte Dauphine (18, rue Mesnil), avait déjà fait transporter les corps des fusillés de la rue Léonard de Vinci appartenant à un groupe venant de la forêt de Sénart. Ils avaient été attirés dans un guetapens, fusillés rue Léonard de Vinci, chargés sur un camion dans la nuit. Le camion avait été mis en station devant le 41 avenue Foch où le lendemain à son réveil le concierge le découvrant le signalait en hâte à M. Duforeit... C'est ainsi que celui-ci profitant de l'absence de l'ennemi dans le secteur, dirigea le chargement vers le garage de la rue Chardon-Lagache.»

Le lendemain matin, une absoute générale est donnée, au garage de la rue Chardon-Lagache par l'abbé Borme en présence du maire du 16^e arrondissement, du commissaire de Police, des personnalités de la Croix-Rouge, quelques familles et des membres de la résistance.

Michelle Boursier et les familles viennent reconnaître les corps. Les corps non réclamés sont inhumés collectivement le samedi 19 dans l'après-midi.

En guise de conclusion, il est à noter que ces actes, sans «justifications» militaires, sont commis à l'encontre de civils sans armes. Le guetapens du 16 août est monté par des soldats des services de renseignement de la Wehrmacht⁽¹⁾. Concourent à cette opération et aux massacres qui suivent, des soldats de la Wehrmacht et de la Luftwaffe⁽²⁾, des policiers allemands et français de la SIPO-SD et de la Gestapo, des Français membres de polices parallèles ou d'officines de l'État français. L'ensemble de ces forces militaires et policières en Ile-de-France, à cette date, est sous le commandement du général von Choltitz, commandant en chef du *Grand Paris*. Son ordre du 19 août traduit parfaitement l'état moral dans lequel il a mobilisé ses troupes face à l'insurrection des Parisiens : *réprimer, par tous les moyens et, si besoin sans pitié.*

⁽¹⁾ Armée de terre allemande

⁽²⁾ Armée de l'air allemande

Les Organisations de résistance

Forces françaises de l'intérieur (FFI) : nom donné à partir du 1^{er} février 1944 aux formations militaires de la Résistance intérieure (Armée secrète, FTP, ORA, etc.), placées sous le commandement du général Kœnig et sous l'autorité du général de Gaulle. Elles sont commandées en Ile-de-France par le colonel Rol-Tanguy.

Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP) : nées en octobre 1943 dans le processus d'unification des forces de la Résistance marqué par la création du CNR, les FUJP coordonnent l'action des principales organisations de la jeunesse résistante (JCC, Jeunes protestants patriotes, JC, Sport libre, Front patriotique de la jeunesse, Jeunes du MLN, OCMJ, Jeunes des FTP, etc.).

Organisation civile et militaire (OCM) : fondée à Paris à l'automne 1940 par un groupe d'officiers (Arthuys, Heurteaux, Touny), rapidement rejoints par d'anciens dirigeants de la Confédération des travailleurs intellectuels (Blocq-Mascart, Sainte-Lagüe). L'OCM se singularise notamment par le recrutement de hauts fonctionnaires (à l'Éducation nationale, à la SNCF) et de cadres supérieurs de l'industrie privée. Le mouvement publie, entre 1942 et 1944, d'imposantes *Études* pour une révolution française. Les activités de l'OCM s'étendent à l'ensemble de la zone nord : propagande, renseignement, filières d'évasions, et lutte armée en 1944. Membre fondateur du CNR. Les jeunes du mouvement structurent une formation et des groupes d'action spécifiques très actifs à Lyon ou à Paris (les jeunes de l'OCM ou OCMJ). L'organisation est en liaison avec les autres mouvements résistants de jeunesse au sein des Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP).

Francs-Tireurs et Partisans (FTP) : organisation nommée en référence aux francs-tireurs de la guerre de 1870 célébrés par Victor Hugo. Les FTP unifient au début de 1942, sous la direction de Charles Tillon, les différents groupes d'action initiés par le Parti communiste français (Organisation spéciale, « Bataillons de la jeunesse », groupes de combat de la MOI). Ils rassemblent dans les deux zones des Français partisans de l'action immédiate dans une

lutte de guérilla à la ville et à la campagne. Ils se distinguent aussi des autres mouvements par leur organisation spécifique de groupes de combat, qui intègre, à côté des partisans français (FTPF), des immigrés (FTP-MOI). Ils éditent un journal, *France d'Abord*, et se dotent d'un service de renseignement (réseau FANA). À l'été 1944, en Ile-de-France, ils sont sous le commandement d'Albert Ouzoulias, « colonel André ».

Jeunesses communistes (JC) : organisations de jeunesse du PCF. Interdites en septembre 1939, en même temps que le parti communiste, elles sont reconstituées dans la clandestinité à l'été 1940, sous la direction notamment de Danielle Casanova. Elles s'implantent en premier lieu en milieu urbain et ouvrier, dans les lycées et les universités (Union des étudiants et des lycéens communistes), parmi les jeunes filles (Union des jeunes filles de France, UJFF) et les jeunes issus de l'immigration juive d'Europe centrale (Union de la jeunesse juive). Elles impriment et diffusent un grand nombre de publications, dont l'organe central *L'Avant-Garde*. Des groupes intitulés par Albert Ouzoulias « Bataillons de la jeunesse » mènent à partir de l'automne 1940 des manifestations publiques, puis des sabotages. Entraînés par Pierre Georges (futur colonel Fabien) ils passent à la lutte armée, à Paris, dès l'été 1941. L'organisation est en liaison avec les autres mouvements résistants de jeunesse au sein des Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP).

Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) : mouvement de jeunesse de l'Église catholique en milieu étudiant, fondé à Paris en mai 1929. La JEC, malgré son adhésion de départ aux grands thèmes de la Révolution nationale, est tout juste tolérée par l'occupant. De nombreux membres rejoignent la Résistance par respect des valeurs chrétiennes, par refus de la mise au pas des esprits et par le rejet du STO. La JEC est de plus en plus engagée dans le camp de la Résistance, ce qui conduit l'Association catholique de la jeunesse française à créer un mouvement de résistance : les Jeunes chrétiens combattants (JCC). Il s'agit à la fois d'apporter à ces militants un soutien matériel, spirituel et intellectuel et d'assurer la représentation des jeunes chrétiens, en tant que tels, au sein des Forces unies de la jeunesse patriotique. En Ile-de-France, les JCC sont très actifs au sein des maquis de Seine-et-Oise et dans la guérilla urbaine.

Biographie des fusillés

Les 35 résistants massacrés à la Cascade du Bois de Boulogne le 16 août 1944

François Bellenger,
dit Bizet, de Saint-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise, act. Yvelines)

21 ans.
Responsable militaire de la région
parisienne des Jeunes chrétiens
combattants (JCC).

Jacques Bernard,
de Paris XIV^e

24 ans.
Trois fois arrêté par les Allemands, trois
fois évadé. Membre du groupe des
Jeunes de l'Organisation civile et
militaire (OCM).

Roger Bernard,
de Paris XIV^e

20 ans.
Jeune frère de Jacques.
Membre de l'OCM.

Charles Birette,
de Lutzelhouse (Bas-Rhin)

47 ans.
Membre depuis 1942
de Résistance Fer.

Pierre Bezet,
de Gagny (Seine-et-Oise,
act. Seine-Saint-Denis)

18 ans.
Membre du bataillon Hildevert,
un des réseaux britanniques du Special
operation executive (SOE).



Henri Blanchet,
de Chelles
(Seine-et-Marne)

28 ans.
Médecin à Chelles. Socialisant,
rallie en mars 1943 le mouvement
de résistance «Vengeance».
Apporte aide matérielle et médicale
aux réfractaires, aux prisonniers évadés
et à tous les persécutés. Participe
aux transports d'armes
et de ravitaillement pour le maquis
de Dourdan et à des actions
de renseignement. Capitaine FFI,
en liaison avec le commandement
«Vengeance» des FFI de Lagny.
Principal responsable
du groupe FFI-FTP de Chelles.

Paul Bouchaillot,
de Bondy
(Seine, act. Seine-Saint-Denis)

Claude Bouvelle,
de Paris XVII^e

Robert Chalard,
de Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme)



Raymond Council,
de Chelles
(Seine-et-Marne)

21 ans.
Membre du groupe FFI-FTP de Chelles.



Jacques Delporte,
de Champ-sur-Marne
(Seine-et-Marne)

17 ans.
Membre du groupe FFI-FTP de Chelles.

Jean Desfarges,
de Paris XVIII^e, étudiant, militant de la
JEC et membre des JCC

Marcel Douret,
de Villemomble
(Seine, act. Seine-Saint-Denis)
Gardien de la paix à Villemomble.
Résistant d'un groupe du Mouvement de
libération nationale (MLN) assure des
planques d'aviateurs alliés.

Jean-Pierre Dudraisil-Élie,
dit Philo, de Paris XII^e

21 ans.
Étudiant, militant de la JEC
Responsable parisien des JCC



René Faugeras,
de Gagny
(Seine-et-Oise,
act. Seine-Saint-Denis)

Membre du groupe FFI-FTP de Chelles.

Bernard Gante,
de Villemomble
(Seine, act. Seine-Saint-Denis)
Gardien de la paix à Villemomble.
Résistant d'un groupe du MLN,
assure des planques d'aviateurs alliés.

John Gay,
de Paris XVIII^e
Étudiant, militant de la JEC et membre
des JCC.

Maurice Guilbert,
de Gournay (Seine-et-Marne)
28 ans.
Boulangier. Membre du groupe FFI-FTP
de Chelles.

Guy Hemery,

de Clamart (Seine, act. Hauts-de-Seine)

21 ans.

Participe à la manifestation des jeunes à Paris le 11 novembre 1940. Agent de liaison du mouvement Franc-Tireur à Toulouse il est arrêté et emprisonné à Toulouse en 1942. Il s'évade en octobre 1943 et rejoint Paris. Malade, il reprend cependant la lutte et participe à l'organisation de l'OCM] en région parisienne. Sans appartenance politique et confessionnelle.



Franck Hemon,

de Chelles
(Seine-et-Marne)

23 ans.

Membre du groupe FFI-FTP de Chelles.

Michel-Henri Huchard,

dit Micky, de Paris XIII^e

21 ans.

Résistant depuis 1941. Membre des JCC. Enterré au cimetière de Gentilly.

Georges Lorioz,

de Montfermeil
Seine, act. (Seine-Saint-Denis)



Robert Magisson,

de Chelles
(Seine-et-Marne)

19 ans.

Entre aux FTP en 1943 et participe à de nombreux sabotages d'installations allemandes, notamment au triage de Chelles-Vaires. Attaque de postes allemands et de GMR (Groupes mobiles de réserve) pour la récupération d'armes. Lieutenant FFI.

Jacques Restignat,

de Paris XIII^e

18 ans.

Membre des JCC.
Enterré au cimetière de Gentilly.

Pierre Rouillon,

de Paris XIII^e

20 ans.

Brillant en math. Étudiant en 1^{ère} année à HEC, ainsi qu'en licence d'histoire-géographie. Père gérant du buffet de la gare d'Austerlitz et résistant. Mais essentiel dans son engagement, la rencontre en 1942 du révérend père Jacques (membre du mouvement de résistance Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France). Doit quitter le collège après l'arrestation du père Jacques en 1944. Responsable de la société Saint-Vincent-

de-Paul de la paroisse Saint-Marcel du XIII^e arrondissement. Il participe à l'organisation des JCC de la région parisienne et aux actions du mouvement notamment par l'édition et la diffusion d'impressions clandestines. Enterré au cimetière de Gentilly ainsi que ses camarades Restignat, Huchard, et Thibairencq au cours d'une cérémonie patriotique.

Pierre Sarrabeyrouse,

de Paris XIX^e

18 ans.

Membre des JCC.



Jacques Schlosser,

de Chelles
(Seine-et-Marne)

22 ans.

Sportif à l'Union sportive de Chelles. Mécanicien à l'entreprise SIMAC à la plaine Saint-Denis. Militant aux Jeunesses communistes, secrétaire du cercle de Chelles. En 1940 effectue son service militaire en Tunisie. Après le débarquement en Afrique du Nord, regagne Chelles et rejoint les FTPF (compagnie «Jeunesse héroïque») au printemps 1943. En liaison avec Adolphe Legeay, commissaire aux effectifs des FTP d'Ile-de-France, participe à de nombreuses actions de sabotage. Met au point un dérailleur de train qui se révèle d'une

grande efficacité le 15 janvier 1944 : déraillement d'un train sur la ligne de Persan-Beaumont transportant des canons pour le mur de l'Atlantique. Son père préside le Comité local de libération de Chelles et est élu maire de la commune à la Libération.



Arthur de Smet,

de Chelles
(Seine-et-Marne)

20 ans.

Cheminot à Vaires. Entre en résistance en 1942. "Doit se mettre au vert" et participe aux combats des maquis de Savoie. De retour à Chelles participe aux actions du groupe FFI-FTP.



Maurice Thibairencq,

de Paris XIII^e

19 ans.

Membre des JCC.
Enterré au cimetière de Gentilly.

Georges Trapletti,

Le Raincy
(Seine-et-Oise, act. Seine-Saint-Denis)
Jeune manœuvre. En mai 1944 entre au groupe FFI-FTP de Chelles.



Luigi Vannini,
de Neuilly-sur-Marne
(Seine-et-Oise, act. Seine-
Saint-Denis)

45 ans.

Membre du groupe FFI-FTP de Chelles.



Roland Verdeaux,
de Chelles
(Seine-et-Marne)

19 ans.

Membre du groupe FFI-FTP
de Chelles. Sergent FFI.

Son jeune frère André, âgé de 16 ans,
est fusillé comme otage devant la mairie
de Chelles le 25 août 1944.



Gabriel Verdier,
de Gournay
(Seine-et-Marne)

42 ans.

Employé de la ville de Chelles.

Membre du groupe FFI-FTP. Sergent FFI.



Jean Veron,
de Chelles
(Seine-et-Marne)

24 ans.

Enfance à Chelles où son père
est boucher. Sportif. Requis par le travail
en Allemagne dans une usine chimique
à Ludwigshaffen. Tentative d'évasion,
repris et emprisonné. Au cours d'une
permission ne repart pas. Entre dans
la clandestinité avec de faux-papiers.

Membre d'aucune organisation
de résistance mais aide souvent
son copain Jacques Schlosser.



Pierre Weczerka,
de Yerres (Seine-et-Oise,
act. Essonne)

24 ans.

Habite Champs-sur-Marne.
Instituteur à l'école Paul Doumer
à Chelles. Réfractaire au STO
entre dans la clandestinité dans les
maquis du Gers puis celui de Dourdan.
Revient à Chelles et intègre le groupe
FFI-FTP. Adjudant FFI. Son épouse, elle
aussi institutrice à Chelles, participe
avec la mère d'Arthur de Smet,
notamment, à des opérations de
sauvetage de soldats alliés (anglais,
américains, soviétiques).



Papillon clandestin des Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP), 1944 (coll. MRN).

Les 7 résistants FFI fusillés le 16 août rue Leroux

Émile Fruchard,
gendarme à Draveil

Michel Plantain,
de Cambrai

Lucien Malaviolle,
gendarme à Draveil

Maurice Marion,
de Vigneux

Léon Sorbier,
de Draveil

Jean-Baptiste Isoard,
de Montgeron

Pierre Guilbert,
de Yerres

Autres crimes à Paris et en banlieue

D'Oradour à la Cascade du Bois de Boulogne, une seule et même logique de haine et de terreur inspire ceux sur qui souffle le vent de la défaite. Le dernier appel de Pétain, placardé en affiche sur les murs de France après le débarquement allié du 6 juin, absout par avance les crimes à venir : « Les circonstances de la bataille pourront conduire l'armée allemande à prendre des dispositions spéciales dans les zones de combat. Acceptez cette nécessité, c'est une recommandation instantane que je vous fais dans l'intérêt de votre sauvegarde. »

Durant ces quelques jours d'août 1944 qui mènent à la Libération de Paris et de la banlieue, la liste des exécutions sommaires et des massacres de résistants et de civils, voire d'otages, commis par l'occupant et ses séides est longue. Parmi ces crimes, souvent découverts à la libération par l'exhumation de charniers :

Paris, Champ-de-Mars - Paris, jardins du Luxembourg - Fort de Vincennes - Fort de Romainville - Ivry-sur-Seine - Les Pavillons-sous-Bois - Créteil - Pierrefitte - Villemomble - Gagny - Le Raincy - Oissery - Authon-la-Plaine - Chelles - Domont - Arbonne - Châtenay-Malabry - Oissery - Chatou, etc.

Le 15 août, du «quai aux bestiaux» à Pantin, 3 000 résistantes et résistants sont déportés à Buchenwald et à Ravensbrück. Rescapé du convoi du 15 août, Maurice Braun, ancien chef de réseau des Forces françaises combattantes témoigne : **Le 15 août 1944**, 3 000 résistants, dans leurs cellules de Fresnes et des autres prisons parisiennes espéraient follement gagner cette étrange course contre la montre : leur exécution, ou bien la libération par les armées dont on percevait déjà le grondement des canons.

Calmement, froidement, le général Von Choltitz, le «sauveur de Paris», organisa un dernier convoi vers l'Allemagne. Il n'avait pratiquement plus de troupes, les services administratifs de l'armée allemande le suppliaient d'évacuer leur personnel et leur matériel, mais il avait un convoi prioritaire à faire partir : nous, nous qui allions devenir les 77 000. Et c'est pourquoi, en mémoire de nos camarades morts à Ellrich, à Ravensbrück et à Buchenwald et empilés dans le convoi du 15 août, il faut une fois pour toutes démystifier la légende du brave général Choltitz.(...)

Tout le monde sait comment, à Nanteuil-Saacy, près de Meaux, la voie fut sabotée par



Exhumation d'un charnier, jardin du Luxembourg, Paris, août 1944 (coll. MRN).

la Résistance et notre train immobilisé. Le consul de Suède, l'héroïque Charles Nordling, qui avait vainement supplié Choltitz de ne pas nous laisser partir, négocia encore notre libération. Mais Burgdorf avait décidément eu la main heureuse en proposant à Hitler, Dietrich von Choltitz comme homme à tout faire. À quelques kilomètres plus loin un train était chargé, près à partir pour l'Allemagne. Choltitz laissa donc les SS vider le train et nous y tasser à 170 par wagon. Combien des 300 femmes qui étaient avec nous, sont-elles revenues de Ravensbrück ? En tout cas, nous, les hommes, qui fûmes immatriculés 77 000 à Buchenwald, vîmes 2 080 d'entre nous continuer sur Ellrich. Moins de 27 devaient en revenir. À tous mes camarades qui ne sont pas rentrés, je rends témoignage de la vérité sur le bon général Choltitz, le «sauveur de Paris». Et avant que l'Histoire ne se change en légende, il est nécessaire de rendre à ce faux héros la tragique responsabilité qu'il porte dans les fusillades de Pantin et le départ du train des 77 000.»

Le Déporté, organe de l'UNADIFFNDIR, n° 206-207, août-septembre 1965.

Le 16 août, 1 251 résistants partent de Compiègne pour Buchenwald.

Le 17 août, 100 résistants partent de Compiègne pour Ravensbrück.

Le 17 août, 51 Juifs et des résistants dans un wagon accroché au train de départ d'Alois Brüner partent de Drancy pour les camps de concentration.

Mémoires

*Le monument à la Cascade
du Bois de Boulogne*

p. 24 à 25

*Une mémoire de la Résistance
dans le XVI^e arrondissement*

p. 26 à 29

*Une mémoire symbolique
de la Résistance parisienne*

p. 30 à 31

Le procès

p. 32 à 33

*La plaque souvenir
du 65 rue Chardon-Lagache*

p. 34 à 35

Les jeunes dans la Libération

p. 36 à 38

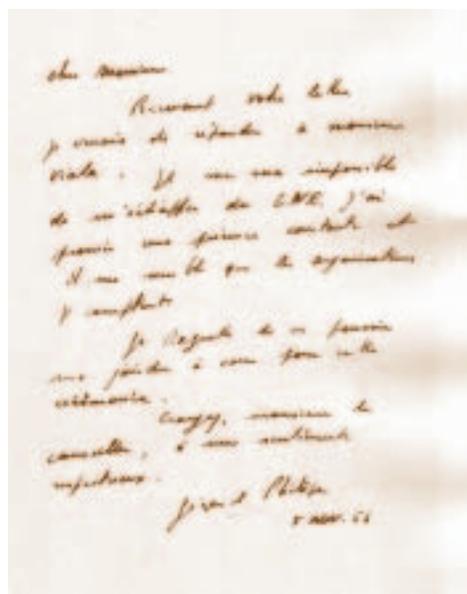
Le monument à la Cascade du Bois de Boulogne

À la Libération, un comité du souvenir des martyrs de la Cascade du Bois de Boulogne est créé. Il lance une souscription publique pour l'édification d'un monument : 600 000 francs de l'époque sont réunis. Le 13 décembre 1945, une délibération du conseil municipal de Paris autorise l'érection du monument, allée des Réservoirs, à l'emplacement même où furent retrouvés les corps des suppliciés. L'inauguration a lieu le 6 juillet 1946. Au cours de la cérémonie, un message du général de Gaulle est lu à une assistance venue très nombreuse.

Sur le monument de forme cylindrique sont gravés les 35 noms par ordre alphabétique, en deux listes séparées par deux croix de Lorraine.

Depuis lors, chaque année, le Comité du souvenir, le CPL, les villes de Paris, Boulogne, Chelles et les conseils généraux des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne, organisent une cérémonie d'hommage aux fusillés. Jusque dans les années

1970, la journée du souvenir est organisée autour du 6 juin ce qui permet à la jeunesse, en premier lieu les élèves des écoles et lycées de participer très nombreuse à la commémoration.



Lettre autographe de Gérard Phillip à Albert Ouzoulias. (Fonds Ouzoulias, B.13, coll. MRN).



6 juillet 1946, discours inaugural du monument par M. Vergnoles, président du Conseil municipal de Paris. (Coll. MRN).

Une mémoire de la Résistance dans le XVI^e arrondissement

Dès la Libération, en relation étroite avec la manifestation d'hommage à la Cascade du Bois de Boulogne, le Comité du souvenir, le maire et les élus du XVI^e arrondissement, dont Albert Ouzoulias, instaurent une politique de la mémoire de la Résistance et de la Déportation dans cet arrondissement.

Chaque cérémonie à la Cascade est précédée par un rassemblement devant les 13 plaques apposées sur les immeubles et bâtiments publics en hommage : au général Delestraint⁽¹⁾ ; à Pierre Brossolette ; à Pierre Rebière ; aux 35 jeunes de la Cascade ; à Georges Lafont ; aux jeunes du groupe Iyautey du lycée Jean-Baptiste Say ; au général Zarapoff ; aux fusillés de la rue Leroux ; à Léon Charbonnel ; à Jacques Arthuys ; à Yolande Arlette Claude ; à Ernest. (Voir biographies p.30).

Chaque cérémonie de dévoilement de plaque commémorative est suivie d'un rassemblement devant le monument à la Cascade du Bois de Boulogne.

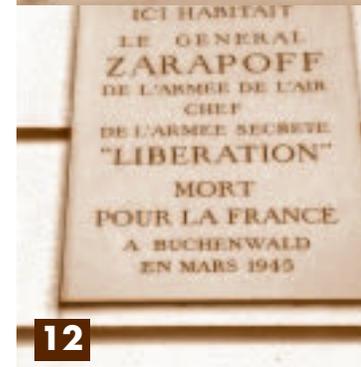
Le souvenir des fusillés de la Cascade du Bois de Boulogne est aussi invoqué par des familles des 35 et d'anciens résistants et déportés du XVI^e arrondissement en réaction à des événements nationaux et internationaux graves. Ainsi, en août 1955, Madame Delporte au nom de son fils fusillé proteste contre l'envoi de son second fils en Algérie. De même, en 1957, la nomination à la tête des forces terrestres «Centre Europe» de l'OTAN du général allemand Hans Speidel, ancien chef d'état-major du commandant en chef des troupes d'occupation en France, suscite un vif émoi.



⁽¹⁾Le 18 décembre 1950, Jacques Debù-Bridel, Albert Ouzoulias et quelques autres élus déposent au conseil municipal de Paris la proposition suivante : « La partie du boulevard Murat située entre la porte d'Auteuil et la porte de Saint-Cloud portera désormais le nom de Général Delestraint et la station de métropolitain « Porte de Saint-Cloud » s'appellera « Porte de Saint-Cloud-Général Delestraint ». BMO n° 24, 26.12.1950, p. 967. Coll MRNJ. La proposition est rejetée et le général de la Résistance devra s'incliner devant le général d'Empire.

Une mémoire de la Résistance dans le XVI^e arrondissement

- 1 Louis Charbonnel, 3 rue Paul-Valéry
- 2 Les 7 résistants de Draveil, 10 rue Leroux (siège actuel de la FNDIRP)
- 3 Jacques Arthuys, 72 avenue Victor-Hugo (industriel et dirigeant du mouvement des classes moyennes. Durant l'occupation : cofondateur et dirigeant de l'OCM ; arrêté, meurt en déportation en 1943)
- 4 Pierre Brossolette, 77 bis rue Michel-Ange. (Journaliste au *Populaire*). Durant l'occupation, membre du groupe du musée de l'Homme puis rejoint Londres où il devient un des dirigeants du service de renseignement et d'action de la France libre. Arrêté en 1943 lors d'une mission en vue d'unifier les mouvements de résistance de la zone nord, il se suicide.
- 5 Yolande Arlette Claude, place de l'Étoile (entre av. Kleber et V. Hugo)
- 6 Jeunes du groupe Lyautey du lycée Jean-Baptiste Say, 11 bis rue d'Auteuil (entrée du lycée)
- 7 Pierre Devouassoud, (lycée Jean-Baptiste Say)
- 8 Général Delestraint, 35 boulevard Murat. (Général de division. Durant l'occupation, sur proposition de Jean Moulin, en octobre 1942, nommé chef de l'Armée secrète; arrêté le 9 juin 1943, déporté au Struthof puis à Dachau où il est assassiné le 23 avril 1945)
- 9 Georges Lafont, 18 boulevard Exelmans
- 10 Ernest, rue Mirabeau (à proximité rue Wilhem)
- 11 Pierre Rebière, 59 rue Chardon-Lagache. (Combattant des Brigades internationales en Espagne, dirigeant national du PCF. Durant l'occupation : un des dirigeants nationaux de l'Organisation spéciale du PCF ; fusillé à Balard en 1942)
- 12 Général Zarapoff, 74 rue Raynouard. (Colonel. Durant l'occupation : chef militaire du mouvement Libération Nord, membre de l'état-major national des FFI ; arrêté, meurt en déportation à Buchenwald)
- 13 Marietta Martin, 34 rue de l'Assomption

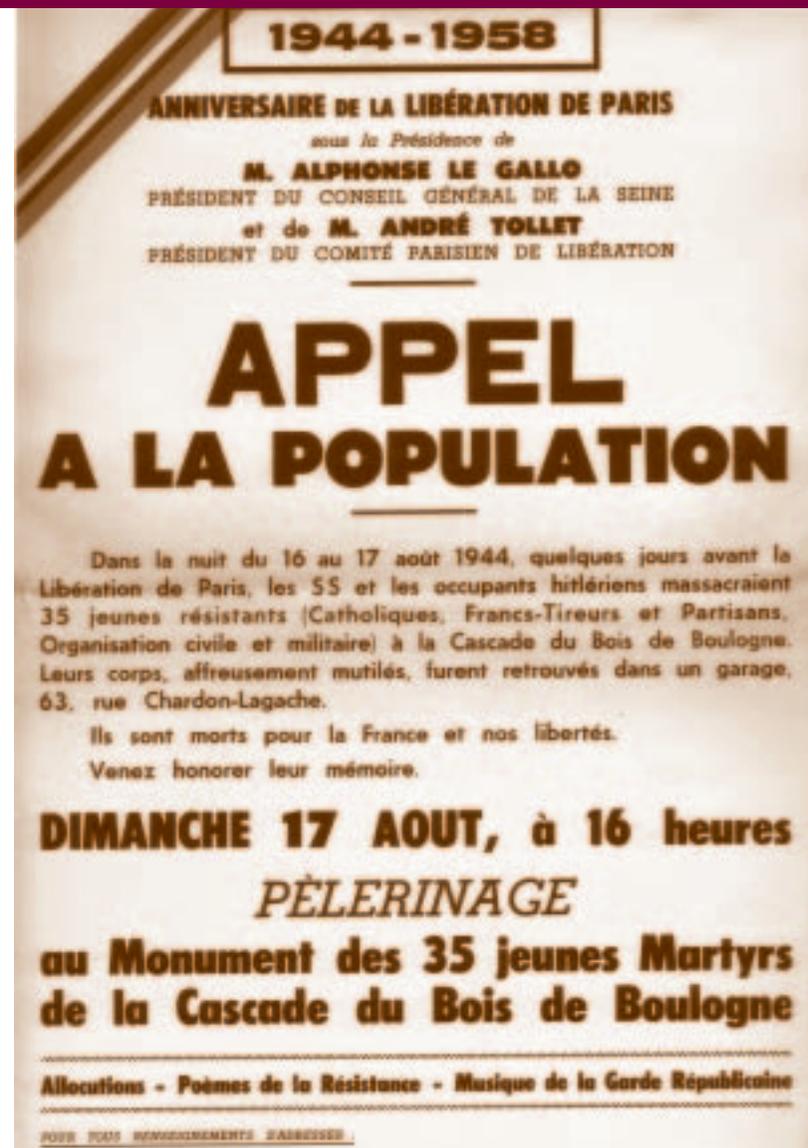


Une mémoire symbolique de la Résistance parisienne

Le souvenir des fusillés de la Cascade du Bois de Boulogne occupe une place singulière dans la transmission de la mémoire de la Résistance parisienne. Immédiatement, tout concourt à ce que l'événement marque les consciences : la proximité de la Libération ; la diversité des origines des résistants exécutés ; le crime de masse et la sauvagerie avec laquelle il est perpétré. Depuis lors il remplit plusieurs fonctions symboliques.

Les 35, ainsi que les 7 de la rue Leroux, composent une mosaïque fidèle de ce que fut la Résistance française. Leur mort collective unifie en une image forte la mémoire de tous ceux qui sont tombés dans les combats de la Libération de Paris. Le fait que nombre d'entre eux soient de jeunes gens ou de jeunes adultes ajoute au symbole de la libération la dimension de la renaissance du pays portée par la jeunesse.

Combattants d'organisation de résistance de jeunesse de sensibilités très différentes, unies cependant au sein des FUJP, les fusillés sont l'image de ce que l'on appelle la Résistance : l'union de toutes les forces combattant à l'intérieur et à l'extérieur pour la liberté et l'indépendance de la France, le rétablissement de la République et de la démocratie. Cette unité de pensée et d'action est fortement réalisée en région parisienne, au sein des organismes politiques et militaires dirigeants de la Résistance : CPL et état-major régional des FFI. Depuis soixante ans, ce même esprit de rassemblement autour des valeurs démocratiques et républicaines anime les organisateurs de la commémoration annuelle d'hommage aux fusillés de la Cascade du Bois de Boulogne.



Affiche pour les cérémonies de l'année 1958. (Fonds Ouzoulias, B.13, coll. MRN).

Le procès

Lydia Tscherwinska est arrêtée le 29 août 1944 à son domicile parisien. Elle est incarcérée au Vélodrome d'Hiver où se trouve déjà Karl Rehbein, arrêté lui-même par la police française au moment où il tentait de rejoindre à Nancy la Wehrmacht en repli. Finalement, Karl Rehbein est interné au camp de Drancy et Lydia Tscherwinska transportée au Fort de Noisy à Romainville.

Huit ans après, le 20 novembre 1952 devant le tribunal militaire de Paris, dans la grande salle des Assises du Palais de Justice, s'ouvre le procès de Karl Rehbein, de Lydia Tscherwinska et de gestapistes français. Le procès est celui de la Gestapo de la rue de la Pompe. Il inclut l'affaire de la Cascade et de la rue Leroux.

Sur les 22 accusés poursuivis, 9 sont en détention, 7 sont en liberté provisoire, 6 sont en fuite. À l'ouverture du procès sont présents une femme et treize hommes. Le tribunal rend son verdict le 23 décembre 1952 : huit condamnations à mort sont prononcées et sept autres par contumace.

Le cas de Rehbein⁽¹⁾ a été dissocié parce que « officier allemand en service ». Lydia Tscherwinska, a été relaxée, le tribunal ayant considéré qu'il n'existait pas de preuves suffisantes prouvant qu'elle connaissait le véritable rôle de son amant.

⁽¹⁾Karl Rehbein reconverti en garagiste a fini ses jours paisiblement en Bavière, non sans avoir continué de militer activement au sein d'associations néonazies. L'accusé principal, un certain Berger, arrêté par les Britanniques dans les îles anglo-normandes ne sera ni extradé, ni jugé.

Les 14 accusés de la rue de la Pompe face à leurs victimes

HUIT seulement. Mais ont été toutes écrouées par l'intelligence mesurée qui semblait ne jamais devoir se relâcher, avec de temps en temps quelques accents pathétiques. Qu'y a-t-on appris ? Rien. Ou du moins pas grand chose. Ces quatorze accusés, deux nazis, regard stoïque, bouche serrée, gardent bien leurs secrets. Qui-ils de mieux sont cette manière le regard à l'évacuation de leur de crimes, de larmes, de sang, de douleur ? Ce n'est pas certain.

Cependant, même à travers la déformation de leurs réponses péroratoires, des différences de caractère sont apparues. Ils sont venus par deux rangs. Au premier rang, les plus rompus, ceux qui sont accusés d'avoir frappé, torturé. Au second, les vides, chauffeurs, policiers d'occasion, hommes de service.

Il y a Foucault, l'impudique, dont le visage jovial s'accroche mal avec l'appellation de « fiscal le bon » qu'on lui a donné et contre lequel il proteste. Il proteste d'ailleurs constamment de son innocence, au moins relative, et avec une vigueur telle qu'il veut être épaulé avant-hier : « Non, je ne suis pas bien mépriser, affirme-t-il à la première audience, alors le parle droit ».

Et il aborde à une autre affaire : « Pre et avec d'avoir été le responsable de tout le monde hier cependant que c'est lui qui a été responsable pour entendre Favel et que c'est lui qui est l'un des deux auteurs de la Cascade ».

Il y a aussi parmi les plus occupés Georges Guichardot. Avec son regard droit et sa mâchoire plate il a l'air d'un homme, mais en laisse sans rien dire.

Il y a encore l'athlétique Lédier, perpétuellement en garde à vue, qui proteste à tout instant et qu'il n'est pas là. Il y a Favel, l'ancien lieutenant, consciencieusement intelligent et qui se comporte avec une arrogance déconcertante. Il y a Foucault, paradoxalement déçu alors qu'il était déjà en prison depuis quatre ans, avec son visage même si dur. Il y a les deux fils Guichardot.

Au deuxième rang, Vaugué et Roger sont plus effarés. Jacques Hermond, avec son visage bouffi, garde l'air d'un bon petit jeune homme malgré ses 45 ans. Daniel Dellea est laid, bouffi, avec de beaux cheveux rousses. Gorias, le coiffeur, montre encore toute tradition, un visage visage pâle et bouffi.

Il y a les deux Allemands. Tous affirment qu'ils savent où se trouveraient les clients qui leur sont reprochés, ils s'excusent pas là.

Les seuls qui aient montré quelque réaction ont été Roger et Gorias. Roger, qui rappelle son épouse en allant au numéro de la Cascade à laquelle il avait conduit les victimes en ce qu'il dit de chauffeur. Gorias, qui essaye de longer ce temps, l'indignité, d'aider les victimes qu'il servait. Il s'excuse et l'un et l'autre, pas plus que Hermond et Vaugué ne sont accusés d'avoir frappé.

— Mais pourquoi ne vous êtes-vous pas excusés ? répète le président.

— Nous avons peur.

Aujourd'hui cependant le défilé des 176 témoins s'est défilé qui ont eu la chance de revoir de l'ordre, certains qui ont pu s'émouvoir. Ce sont ces seuls qui, malgré les dénégations des accusés, pourront les confondre. Mais huit autres ont juré. Que peuvent dire des accusés si eux-mêmes en l'ordre de Hermond, le responsable Favel, le tortionnaire, l'âme maléfique de cette association de larmes, de sang, de peur sur les accusés. Arrêté par les troupes anglo-américaines en Italie et remis en liberté, il est maintenant, par-dessus, caché par un Allemand criminel.

Clair GORON

Paris Presse, 27 novembre 1952.
(Fonds Ouzoulias, B. 13, coll. MRN)

La plaque souvenir du 65 rue Chardon-Lagache

En octobre 1949, le Comité du souvenir des martyrs de la Cascade du Bois de Boulogne fait apposer une plaque au 65 rue Chardon-Lagache sur le bâtiment abritant le garage où furent réunis en une chapelle ardente les corps des 42 résistants exécutés le 16 août à la Cascade et rue Leroux. Le texte de la plaque est ainsi rédigé : « Ici, dans ce garage ont été trouvés / Le 18 août 1944, les corps / De 42 patriotes / Jeunes catholiques combattants, / OCM, FTP, FFI, / Fusillés par ordre / Du général VON CHOLTITZ / SOUVENEZ-VOUS ».

Le 9 juillet 1966, à la seule initiative du préfet de la Seine, Maurice Papon, la plaque est remplacée par une nouvelle plaque. Les mots « fusillés par ordre de la Gestapo » remplacent les mots « fusillés par ordre du général von Choltitz ». Le 18 novembre 1966, *Le Monde* et *France Soir*, suivis par toute la presse, rendent publique l'affaire. La substitution réalisée en dehors des règles administratives conduit David Weil et Claude Bourdet, conseillers de Paris, à interpellier le préfet. À leur démarche s'associent les associations de résistants et déportés. Aux réponses de Maurice Papon, Albert Ouzoulias réplique dans une lettre ouverte :

« Vous écrivez une série de contre-vérités manifestes et assez désagréables sous la plume d'un préfet ».

1) Vous dites : « La plaque constituant vraisemblablement un hommage privé rendu spontanément et anonymement après la libération ».

Or c'est en octobre 1949 que cette plaque fut apposée ; elle ne le fut pas à la sauvette comme vous semblez le dire, mais devant un millier de personnes sous la Présidence du Docteur Cros à l'époque Président du Conseil Général de la Seine venu ès-qualité avec à ses côtés le colonel Rol Tanguy, Mme Becourt-Foch, Warluzel et quelques autres. Le Révérend Père Chaillet, Daniel Mayer, Claude Bourdet et Jacques Duclos y prirent la parole.

Le matin le Révérend Père Riquet avait, sur notre demande dit une messe à l'église d'Auteuil à la mémoire des jeunes catholiques.

C'est cela, Monsieur le Préfet, que vous appelez « un hommage anonyme » ?

2) Vous ajoutez : « Il n'a été retrouvé dans les archives de l'administration aucun dossier relatif à l'apposition de cette plaque ».

À qui ferez-vous croire que le Président du Conseil Général de la Seine puisse parler ès-qualité à une cérémonie sans qu'on en trouve trace dans les archives de la Préfecture. Mais il y a mieux, le libellé de la plaque fut soumis au service de Monsieur Debidour du cabinet du Préfet (...)

3) (...)

4) Une délibération du conseil municipal vous faisait obligation de consulter les familles et les organisations qui ont apposé cette plaque. Vous ne l'avez pas fait. (...) « Veuillez agréer, etc. »

Albert Ouzoulias, Colonel André, Ancien membre du Comité Parisien de la Libération, Ancien commandant en chef des F.T.P.F. de la région parisienne en août 1944.



Plaque du souvenir, 65 rue Chardon-Lagache.

Les jeunes dans la Libération

Le territoire national à peine libéré, le gouvernement du général de Gaulle entreprend des réformes dans de nombreux domaines.

Un certain nombre de ces réformes concernent les jeunes. Ils ont joué un rôle très actif dans les combats de la Résistance, à l'exemple de ces jeunes fusillés à la Cascade du Bois de Boulogne. Ils ont été bien souvent le fer de lance de mouvements et en particulier de la lutte armée. Le regard de la société sur la jeunesse se modifie avec la libération. Le programme du CNR a déjà montré le chemin en proposant : *La possibilité effective, pour les enfants, de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance, mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.*

Parallèlement, l'action des jeunes dans la Résistance a mis en avant un certain nombre de revendications sociales et politiques spécifiques et que la société n'avait que peu prises en compte avant-guerre. Socialement, ils réclament un accès pour tous à un métier et à l'égalité salariale. La revendication «à travail égal, salaire égal» fait son apparition. Politiquement aussi, une partie de la jeunesse réclame l'élargissement de la démocratie avec l'abaissement de la majorité et du droit de vote de 21 ans à 18 ans. Cette revendication n'aboutit qu'en 1974 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. La question de l'éducation est aussi posée. Paul Langevin et Henri Wallon, professeurs au collège de France préparent un plan de réforme de l'enseignement fondé sur l'idée que l'enfant n'est pas un animal qu'il faut dresser, mais un être humain qu'il faut éduquer.



À la libération, Serge Bas, le plus jeune des FFI (13 ans) devant la tour Eiffel. (Coll. Humanité/MRN)



Serge Gras, 13 ans, mascotte de la « Brigade Fabien » (151^e RI) au garde-à-vous devant le général De Lattre de Tassigny (à ses côtés Jacques Monod et Joseph Kessel). Tué au combat à Dobel, en Allemagne, le 11 avril 1945. (Coll. Humanité/MRN)

Crédits Photographiques



Cet ouvrage est édité par la Mairie de Paris - Juillet 2004

Responsable d'édition :

Direction générale de l' Information et de la Communication

Rédaction :

Guy Krivopisco, conservateur du Musée de la Résistance nationale à Champigny
Axel Porin , professeur d'histoire au collège Jorissen de Drancy

Iconographies :

Archives de la Résistance nationale de Champigny

Conception graphique et réalisation :

Lilicampanule - eagnes@wanadoo.fr - Tél. : 01 42 52 87 37

Impression :

Graph 2000